



Bienvenue

à toutes les équipes
Parisiennes

Journal n°1

(date de parution tous les jeudis)

Saison
2021/2022

DÉBUT DES CHAMPIONNATS

Début des championnats le 25 et 26 septembre 2021.

Les calendriers des dernières divisions U14-U16-U18

- SENIORS - ANCIENS - CDM sont publiés sur le site du district.

Les plateaux U6/U7-U8/U9 et les criteriums débiteront le samedi 9 octobre 2021.



148 CLUBS

13 000
licenciés



BÉNÉVOLE



AU SEIN DU DISTRICT PARISIEN

Vous êtes disponible à compter de la saison 2021 & 2022, le District Parisien est prêt à vous accueillir en tant que **Membre Bénévole d'une Commission.**

Il vous suffit pour cela de nous adresser une lettre de candidature à l'adresse suivante : District Parisien de Football
6, Avenue Joseph Bédier - 75013 PARIS.



Mail : secretariat@DISTRICT75FOOT.fff.fr



Sommaire

- Actualités
- Informations
- Formations
- Procès-verbaux
- Annexes



DEVENEZ

Commissions de la Semaine

- ✓ Comité directeur
- ✓ Foot animation
- ✓ Foot féminin
- ✓ Développement/sponsoring
- ✓ Organisation des compétitions
- ✓ C.D.P.M.E.
- ✓ Technique
- ✓ C.D.A

Contacts

Nous sommes à votre entière disposition

du LUNDI au VENDREDI
de 10h à 13h
et de 14h à 18h

ADRESSE :
6, AVENUE JOSEPH BÉDIER - 75013 PARIS

TÉLÉPHONE : 01-88-61-98-40.

MAIL : SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

Site : <https://district75foot.fff.fr>

Les mots du président



**M. Philippe
SURMON**

Président du District
Parisien de Football

« Je suis très heureux et fier de vous présenter le tout premier numéro de notre journal officiel qui, comme les autres districts sortira chaque semaine.

Il regroupera les informations de la semaine ainsi que les derniers procès-verbaux de nos commissions.

Je tenais à vous informer que le District 75 est en ordre de marche. Les commissions se réunissent depuis juin dernier, et l'équipe des salariés a été constituée afin d'être opérationnelle pour ce début de saison.

Le Comité Directeur et moi-même souhaitons une saison calme et dans un bon esprit sportif.

Nous espérons que les dirigeants et les éducateurs apaiseront toutes tensions sur les rencontres, évitant ainsi que notre commission de discipline est à sévir.

Amis parisiens, je vous souhaite une très bonne saison. »

Surmon Philippe



DEVENEZ BÉNÉVOLE LE DISTRICT PARISIEN RECRUTE

Le District 75 est soucieux d'optimiser et de dynamiser son fonctionnement. Aussi, il est à la recherche de bénévoles qui ont vocation à s'investir dans l'une de ses 18 commissions rouges essentiels à la bonne gestion des affaires du football parisien.

Si vous souhaitez entrer dans une commission, merci d'envoyer votre candidature à secretariat@district75foot.fff.fr

- Commission de Surveillance des Opérations Electorales
 - Commission Organisation des Compétitions
 - Commission Foot Féminin
 - Commission Futsal
 - Commission Foot d'Animation
 - Commission Foot Diversifié
 - Commission Discipline
 - Commission Départementale d'Appel
 - Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes
 - Commission Statuts et Règlements
 - CDPME et Suivi des Désignations des Délégués
 - Commission Statut des Educateurs
 - Commission Formation des Bénévoles
 - Commission Statut Arbitrage
 - Commission Départemental de l'Arbitrage
 - Commission Développement et Sponsoring
 - Commission Médicale
 - Commission Technique
 - Commission Terrains et Equipements Sportifs

Stade Pershing



Le 26 septembre 2021
A 10h

Parisiennes O'foot



Dans le cadre de la rentrée du foot et dans le but de promouvoir le football féminin auprès des jeunes Parisiennes, le District de Paris de Football invite toutes les jeunes filles **U6F/U7F** et **U8F/U9F** licenciées ou non, à participer à une journée conviviale autour de matchs, ateliers de motricités, ateliers techniques.

Dimanche 26 septembre 2021 à 10h au Stade Pershing

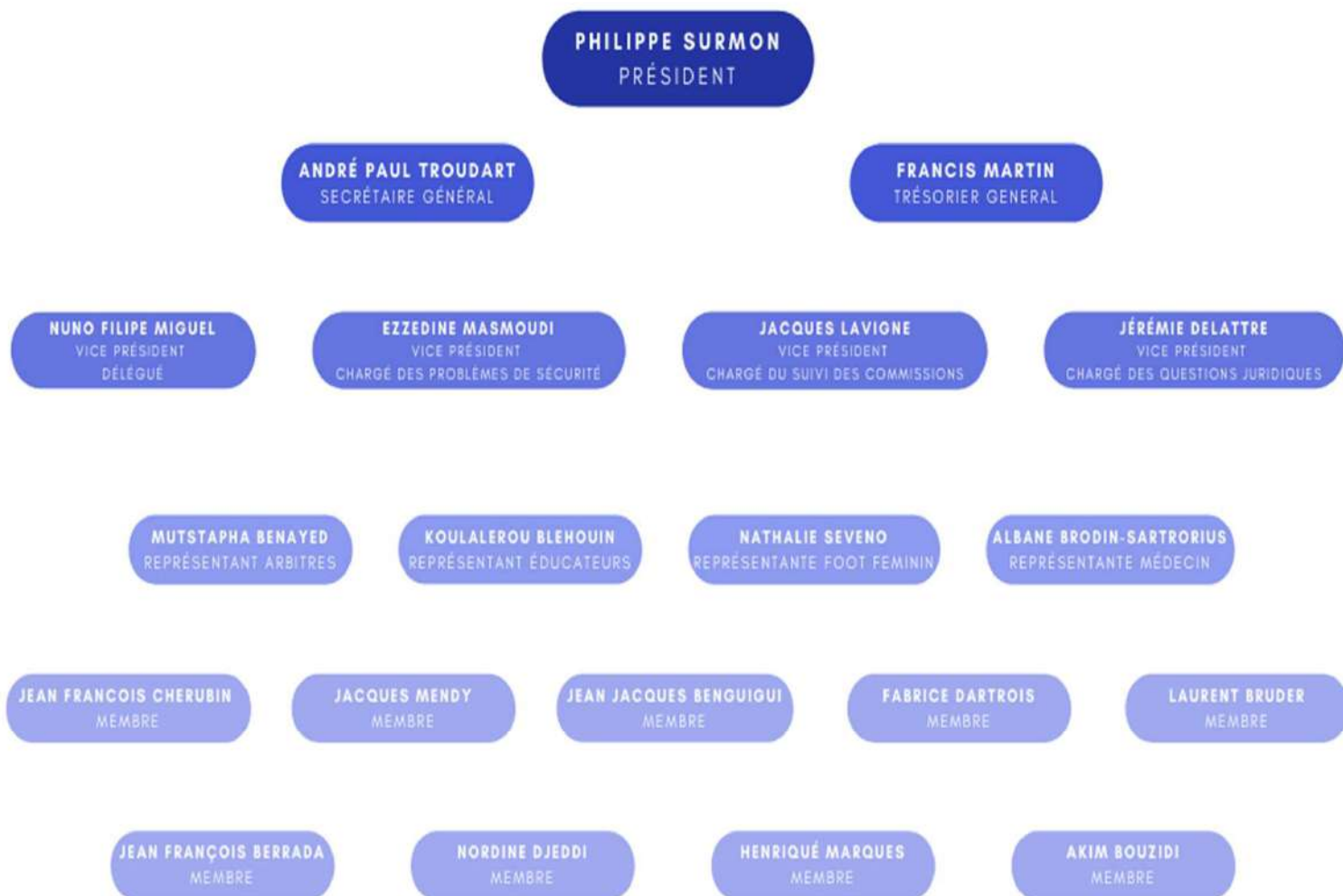
Route du Bosquet Mortemart Bois de Vincennes

75012 Paris

INFORMATIONS



Organigramme du comité directeur



M. MARTIN Francis, M. MASMOUDI Ezzedine, M. SURMON Philippe,
M.MIGUEL Nuno Filipe. (gauche à droite)

#RETOUR AU FOOT



LE PASS SANITAIRE, COMMENT ÇA MARCHE ?

Il faut présenter soit :

- un certificat de vaccination avec schéma vaccinal complet (dernière injection + sept jours ou + quatre semaines si vaccin Janssen) ;
- un test RT-PCR ou antigénique ou un autotest négatif de moins de 72h ;
- un certificat de rétablissement de la Covid-19 (test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins onze jours et de moins de six mois) ;
- un certificat de contre-indication à la vaccination.

Le contrôle du Pass sanitaire s'effectue en scannant le QR code présent sur les documents numériques ou papier, avec l'application « TousAntiCovid Verif ».

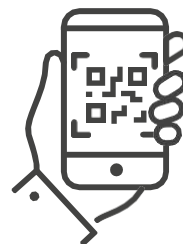
[Télécharger l'application](#)



POURQUOI LE PASS SANITAIRE ?

Le Pass sanitaire a été mis en place par le gouvernement et s'applique sur le territoire national depuis le 9 juin 2021. Il permet de vérifier le statut vaccinal, le résultat d'un test négatif ou le certificat de rétablissement d'une personne, lui permettant l'accès à un lieu ou événement.

Il est exigé depuis juillet dans les établissements et les rassemblements où le brassage du public est le plus à risque sur le plan sanitaire (décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire).

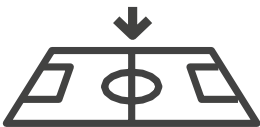


QUI EST HABILITÉ À CONTRÔLER ?

Les clubs doivent désigner un référent Covid chargé de coordonner le dispositif.

Ils doivent également tenir un registre des personnes habilitées à réaliser les contrôles et l'afficher à proximité des lieux de contrôle.

Les contrôles (date, heure, contrôleur, nombre de personnes) doivent faire l'objet d'un recensement.



DANS QUELLES CONDITIONS LE CONTRÔLE EST-IL IMPOSÉ ?

Dès à présent aux personnes majeures, puis à partir du 1^{er} octobre à celles âgées de 12 à 17 ans.

À tou(te)s les pratiquant(e)s dès l'entrée dans un stade ou un gymnase (« Pas de Pass, pas de jeu »), aux encadrants (éducateurs, dirigeants, salariés) à partir du 30 août dès l'entrée dans un stade ou un gymnase, au public (spectateurs, parents) dans des enceintes sportives disposant d'un arrêté d'ouverture au public (AOP) - à la condition que le stade soit clôturé avec un ou plusieurs accès réservés exclusivement à l'accès des spectateurs - et pour l'accès aux buvettes dans le cadre du règlement applicable aux hôtels, cafés, restaurants (HCR).

Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant présenté un Pass sanitaire valide (sauf décision contraire des autorités locales).



SANS CONTRÔLE, QUELS RISQUES ENCOURUS ?

En cas de défaut de contrôle, la responsabilité du club peut être engagée, la loi prévoyant un régime progressif :

- au premier manquement constaté, l'autorité administrative mettra en demeure le gestionnaire de la structure de se conformer aux obligations dans un délai maximum de 24 heures ;
- au deuxième manquement constaté, le lieu pourra être fermé durant sept jours maximum, dans l'attente de la mise en conformité ;
- en cas de manquement à plus de trois reprises sur 45 jours, le gestionnaire s'expose à des peines allant jusqu'à un an d'emprisonnement et 9 000 euros d'amende.

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la FFF.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.

Précision suite à la saison blanche :

Sur la durée de validité du cachet mutation

Il ne figure aucune mention explicite dans le PV du COMEX du 06.05.2021 sur les conséquences de la saison blanche sur la durée de validité du cachet mutation.

Toutefois, il est indiqué dans ledit PV que : « toutes les décisions des textes fédéraux non visées par les décisions ci-dessus s'appliqueront normalement en vue de la saison 2021/2022 ».

Dès lors, les dispositions de l'article 115 des RG de la FFF (cachet mutation valable pour une période d'un an révolu à compter de la date d'enregistrement de la licence) s'appliquent normalement malgré la saison blanche 2020/2021.

A titre d'exemple, un joueur ayant changé de club en période normale pour la saison 2020/2021 et qui réside dans le même club pour la saison 2021/2022, sera titulaire d'une licence « R » 2021/2022 sur laquelle ne sera pas apposé de cachet mutation et ce, indépendamment du fait qu'il ait ou non disputé des rencontres officielles avec son club.

Purge des sanctions

Rappel concernant la purge de sanction (Extrait du PV COMEX FFF du 06/05/2021):

Discipline

« Afin de rétablir une certaine équité entre les licenciés suspendus en matchs et les licenciés suspendus à temps, il est décidé, selon les conditions et modalités détaillées ci-dessous, ***une dispense d'exécution de peine pour les suspensions en matchs, prononcées au titre de la saison 2020/2021, dans la limite de 6 matchs.*** Afin de tenir compte du fait que certains championnats ne sont pas concernés par la saison blanche, cette dispense d'exécution de peine s'appliquera à compter de la saison 2021/2022 de la manière suivante :

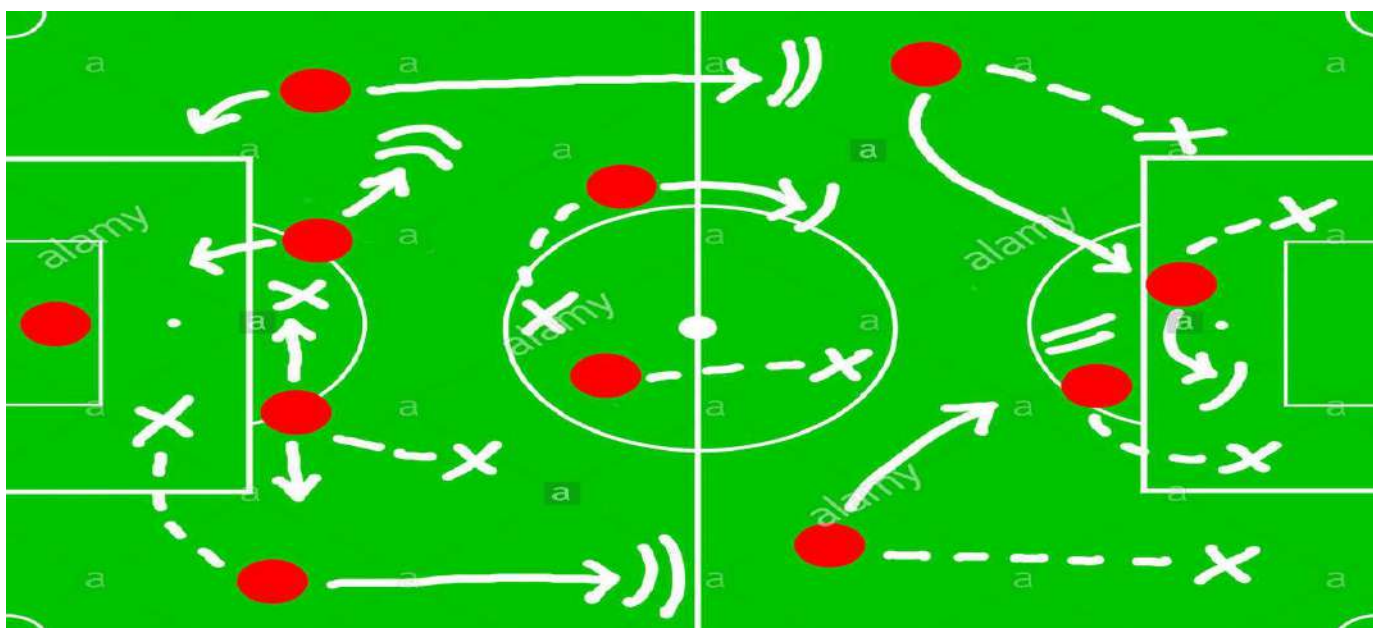
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été arrêté en 2020/2021, il bénéficie alors d'une dispense d'exécution de peine, dans la limite de 6 matchs,
- Si un licencié sanctionné d'une suspension en matchs, non purgée en totalité, veut reprendre la compétition à l'occasion d'une rencontre officielle disputée par une équipe dont le championnat a été maintenu en 2020/2021 (L1, L2, N1, D1 Féminine, D1 Futsal), sa suspension doit alors être purgée, avec cette équipe, selon les modalités habituelles de purge définies à l'article 226 des Règlements Généraux, sans dispense d'exécution.

En ce qui concerne la purge de ce licencié avec une autre équipe de son club, évoluant dans un championnat qui a été arrêté en 2020/2021, il y a lieu d'appliquer la dispense d'exécution de peine fixée ci-avant.

Il est également précisé, comme la saison dernière, que :

- La sanction elle-même n'est ni modifiée dans son quantum, ni annulée ou amnistiée, et en ce qui concerne les matchs restant éventuellement à purger, après décompte des 6 matchs susmentionnés, il y a lieu d'appliquer les modalités habituelles de purge de l'article 226 des Règlements Généraux,
- La dispense d'exécution de peine ne s'applique qu'aux licenciés personnes physiques (les suspensions de terrain et les sanctions de matchs à huis clos non purgées en 2020/2021 restent donc à purger en 2021/2022). »

FORMATIONS



FORMATIONS INITIALES D'ARBITRAGE



Envie de prendre le sifflet ou le drapeau de touche, de découvrir l'arbitrage ?
Inscrivez-vous à une formation initiale d'arbitres du District de Paris de Football.

Les Formations Initiales d'arbitres s'adressent à toutes les personnes motivées souhaitant devenir arbitres de football.

Il suffit d'être âgé de 13 ans et plus au 1er janvier de la saison et d'être disponible le week-end.

Connecter vous à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr>
Cliquer sur l'onglet « Formations » puis sur « Formation arbitres »
Consulter « FIA – Calendrier 2021-2022 » situé en bas de page.
Télécharger « FIA, FIA Futsal - Dossier de candidature » situé en bas de page.
Retourner votre dossier complété à l'IR2F rattaché à la Ligue de Paris Île-de-France.

Session 1 : 18, 19, 25 et 26 septembre 2021.

Session 2 : 6, 7, 13 et 14 novembre 2021.

Session 3 : 8, 9, 15 et 16 janvier 2022.

Session 4 : 12, 13, 19 et 20 mars 2022.

FORMATIONS DIRIGEANTS ET DIRIGEANTES

Ci-joint les dates des formations

Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/> ou <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/formations-techniques/>
Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité
« Consulter la liste des sessions », en bas de page
Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter
Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription



FORMATIONS ÉDUCATEURS ET ÉDUCATRICES

Ci-joint les dates des formations



Se connecter à l'adresse <https://paris-idf.fff.fr/inscriptions-formations/> ou <https://districtvaldemarne.fff.fr/simple/formations-techniques/>
Cliquer sur le module, ou la catégorie, souhaité « Consulter la liste des sessions », en bas de page
Choisir sa formation puis « Récupérer le dossier de candidature » à compléter
Cliquer sur « s'inscrire », afin de formaliser son inscription





PLANNING DES FORMATIONS 2021/2022 Calendrier des modules de formation

POUR LE DEBUT DE SAISON

CFF1

U9 - Module 7-8 ans

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|------------|------------|
| 25/10/2021 | 26/10/2021 | Carpentier |
| | | |
| | | |
| | | |

U11 - Module 9-10 ans

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|------------|------------|
| 28/10/2021 | 29/10/2021 | Carpentier |
| | | |
| | | |
| | | |

CFF2

U13 - Module 11-12 ans

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|------------|------------|
| 02/11/2021 | 03/11/2021 | Carpentier |
| | | |
| | | |
| | | |

U15 - Module 13-14 ans

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|----------|----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

CFF3

U17-U19 - Module 15-18 ans

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|----------|----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

SEN - Module Seniors

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|----------|----------|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

MODULES COMPLEMENTAIRES

Gardien de But -Module découverte-

| Date Début | Date Fin | Localité |
|------------|----------|----------|
| | | |
| | | |
| | | |

CERTIFICATIONS CFF1-2-3

DATE DE DEBUT

DATE DE FIN

LIEU

| | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |
| | | |

PROCÈS-VERBAUX



Procès-Verbal de la réunion du Comité Directeur du 01 juillet 2021

En présentiel et en visioconférence

Sous la présidence de M. Philippe SURMON, Président,

Membres Présents : Mme Nathalie SEVENO – MM. André Paul TROUDART (en visio) - Francis MARTIN - Mustapha BEN AYED (en visio) - Jean BLEHOUIN – Jean François CHERUBIN (en visio) - Jérémie DELATTRE - Jean Jacques BENGUIGUI - Ezzedine MASMOUDI - Filipe MIGUEL - Jean François BERRADA - Nordine DJEDDI - Jacques MENDY - Fabrice DARTOIS - Laurent BRUDER - Jacques LAVIGNE

Excusés : Mme Albane SARTORIUS – M. Akim BOUZIDI

Absent : M. Henrique MARQUES

Assistent : MM. Marc VINCENTI, Directeur Administratif - Hamid BELMAHI, Responsable des Compétitions.

Le Président Philippe SURMON ouvre la séance à 19h08. Il remercie les membres présents pour cette réunion en présentiel.

Procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 26 mai 2021 : Approbation à l'unanimité des membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président informe les membres du Comité Directeur :

- Avoir reçu deux candidates pour respectivement le poste d'agent d'accueil et le poste d'agent de développement. Les deux profils correspondent aux profils recherchés.

- Les dossiers d'engagement des coupes ont été envoyés aux clubs

- Le calendrier prévisionnel des réunions du Comité Directeur pour la saison 2021/2022 :
Jeudi 09/09/2021 – Jeudi 04/11/2021 – Jeudi 16/12/2021 – Jeudi 03/02/2022 – Jeudi 31/03/2022 –
Jeudi 05/05/2022 – Jeudi 30/06/2022

- La date de la prochaine Assemblée Générale : 27/11/2021

REGLEMENTS

Le Directeur Administratif présente les travaux effectués par les différents groupes de travail.

Après discussions, le Comité Directeur a voté pour ces changements :

- Règlement du Championnat Futsal : Article 4 : supprimer « La présence d'un technicien capable d'intervenir immédiatement est obligatoire »
- Règlement du Championnat U14 :
 - Article 7 : préciser « Cette compétition est ouverte aux licencié(e)s U14 et U13. Les licenciés U12 peuvent participer à ce championnat dans la limite de deux et à condition d'avoir obtenu l'avis médical de surclassement. »
- Règlements Sportifs Généraux :
 - Ajout de l'article 7.9.4 qui précise : « Lors des deux dernières journées de championnat, un joueur ne peut pas participer à un match de championnat du District 75 de football dans une équipe inférieure de son club, s'il a effectivement participé lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures, même si celles-ci joue un match officiel le même jour ou le lendemain. »

CHAMPIONNAT

M. BENGUIGUI Jean-Jacques, présente aux membres du Comité Directeur la composition des différentes divisions des différentes catégories.

Aucune dérogation de l'article 11 des RSG ne sera accordée pour les clubs évoluant en D1.

Pour les autres divisions, le Comité Directeur accordera une année de dérogation aux clubs étant en infraction de l'article 11 des RSG à condition qu'un courriel officiel du club soit adressé au District avant le début de la compétition.

COMMISSIONS

Le Comité Directeur nomme pour la saison 2021/2022 :

- M. Marc VINCENTI instructeur de la commission de Discipline (pour 4 ans).

- les membres de la CDA :

M. Nicolas DENNIELOU, Président (*déjà nommé*)

M. Abdel BOUDJEDIR, Vice-président délégué

Mme Jeanne CREIGNOU, Vice-présidente

M. Adrien GONZALEZ, Vice-président

M. Pierre Edouard MORLET, Secrétaire Général

M. Salah GHOULI, Secrétaire Général Adjoint / Responsable Formation

M. Maxime BOURDIL, Référent Jeunes

M. Kevin DOUAY, Responsable FAR

M. Kamare HAZGUER, Groupes Jeunes / Féminin

M. Montassar BOUGATTAYA, Référent Communication

M. Karl BERKEMAL, Référent Clubs

M. Matthieu EVERS, Référent Observateurs

M. Lucien SIBA, Adjoint Futsal

M. Jérémy REVEILLE, Adjoint FAR

M. Stéphane DELANGRE, Groupe Observateurs

M. Djamel TABTI, Référent Foot Diversifié / Adjoint Formation

- les observateurs :

M. Nicolas DENNIELOU
M. Abdel BOUDJEDIR
Mme Jeanne CREIGNOU
M. Adrien GONZALEZ
M. Pierre Edouard MORLET
M. Salah GHOULI
M. Maxime BOURDIL
M. Kevin DOUAY
M. Kamare HAZGUER
M. Montassar BOUGATTAYA
M. Lucien SIBA
M. Jérémy REVEILLE
M. Stéphane DELANGRE
M. Djamel TABTI
M. Fall CHEICK
M. Najib MAJRI
M. François Martin CHAVE
M. Olivier CHEMAR

- les Présidents des commissions suivantes :

Commission d'Organisation des Compétitions : M. BENGUIGUI Jean-Jacques (CD)
Commission du Football d'Animation : M. Nuno Filipe MIGUEL (CD)
Commission des Statuts et Règlements : M. Gilles POSTERNAK
Commission Départementale d'Arbitrage : M. Nicolas DENNIELOU
Commission Football Féminin : M. Olivier BEROY
Commission Statut de l'Arbitrage : M. Jacques LAVIGNE (CD)
Commission Statut de l'Educateur : M. Jean BLEHOUI (CD)
Commission Technique : M. Gérard AYRAL
Commission Médicale : pas défini (en septembre)
Commission Futsal : M. Laurent BRUDER (CD)
Commission Surveillance des Opérations Electorales : M. Gilles POSTERNAK
CDPME et délégué : M. Ezzedine MASMOUDI (CD)
Commission Développement et Sponsoring : M. Francis MARTIN (CD)
Commission Discipline : pas défini (en septembre)
Commission Départementale d'Appel : pas défini (en septembre)
Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes : M. André-Paul TROUDARD (CD)
Commission des Terrains et Equipements Sportifs : pas défini (en septembre)
Commission Recrutement et fidélisation des Arbitres : pas défini (en septembre)
Commission de Labellisation : M. Jean BLEHOUI (CD)

ARBITRAGE

-Les représentants de la CDA qui ont été choisis pour siéger aux commissions suivantes :

- **Commission Foot Féminin** : Jeanne CREIGNOU
- **Commission Futsal** : Djamel TABTI et Adrien GONZALEZ
- **Commission Foot Diversifié** : Djamel TABTI
- **Commission Discipline** : Montassar BOUGATTAYA
- **Commission d'Appel** : Karl BERKEMAL
- **Commission Statuts et Règlements** : Pierre-Édouard MORLET

- **CDPME** : Abdel BOUDJEDIR
- **Commission Statut de l'Arbitrage** : Nicolas DENNIELOU
- **Commission Technique** : Salah GHOULI

-Le représentant de la CDA présente le calendrier prévisionnel 2021/2022 (en annexe)

BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 19/06/2021

Le Président indique que tout s'est bien déroulé et les modifications proposées concernant les Statuts ont été adoptées et remercie le club de la Camilienne pour son accueil et son aide précieuse pour l'organisation de cette AGE.

BILAN DES PARIISIENNES O FOOT

Le Président informe que la première journée s'est magnifiquement déroulée avec une participation de plus de 170 filles parisiennes et indique que le District a dû annuler la deuxième journée prévue le 20 Juin 2021 suite aux intempéries de la veille (gros orages).

Le Président remercie les clubs et les membres de la commission féminine et technique du district. L'opération sera renouvelée dès septembre.

QUESTIONS DIVERSES

Article du Parisien

M. Philippe SURMON demande des explications à M. Jean-François BERRADA concernant les accusations dont le club de l'ES Petits Anges Paris fait l'objet dans la Presse (article du Parisien du 01/06/2021).

M. BERRADA Jean-François explique que :

- il est élu comme tous les membres de ce Comité Directeur et qu'il a de ce fait le même statut,
- l'article du Parisien est mensonger et il a demandé un droit de réponse,
- il réfute toutes les accusations dont il est victime et précise qu'il a déjà gagné deux fois en justice face à ses accusateurs,
- tout se passe très bien dans son club et qu'il a même diligenté une enquête en interne et que les conclusions sont « qu'il y fait bon vivre »,
- il est victime de 2 hommes politiques qui veulent prendre son club.

M. SURMON Philippe demande à M. BERRADA Jean-François de se mettre en retrait du Comité Directeur jusqu'aux conclusions de l'investigation menée par l'inspection générale (IG) de la Ville de Paris et des différentes instances dont il fait l'objet.

M. BERRADA Jean-François propose que 2-3 personnes du District Parisien viennent dans son club pour vérifier que tout se passe bien.

M. SURMON Philippe demande à M. BERRADA Jean-François de lui transmettre les documents qui sont en sa possession prouvant son innocence, ce dernier lui indique que le nécessaire sera fait dans les 10 jours.

Le Président considérant que l'ordre du jour est épuisé, lève la séance à 22h20.

Prochaine réunion du Comité Directeur : le 09/09/2021

Philippe SURMON,
Président

André Paul TROUDART,
Secrétaire Général



Commission Football d'Animation

PROCES-VERBAL

Réunion du 06/09/2021

Président : M. MIGUEL Nuno Filipe

Assistent : Mme KADDOUR Amina – MM. FOURNIER Anthony, VINCENTI Marc

Absent excusé : M. REBOURS Bertrand

INFORMATIONS

1) Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres,
(Catégorie U6 à U13 - groupe - poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2) Modes d'envoi du courrier ou mail au District :

E-mail : secretariat@district75foot.fff.fr, ou à la technique@district75foot.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District.

Courrier postal : DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL
6, avenue Joseph Bédier – 75013 Paris

Tél : Secrétariat : 01.88.61.98.40 - Technique : Anthony : 01.88.61.98.47

Les critères et les plateaux commenceront le Samedi 09 Octobre 2021.

Le planning prévisionnel sera publié la semaine prochaine après avoir été adopté au Comité Directeur.

Le District vous informe des horaires **des débuts de rencontres** (U13/U12/U11/U10) et **des débuts des plateaux** (U9/U6) :

| CATEGORIE | HORAIRE |
|-----------|---------|
| U13 | 15h00 |
| U12 | 14h00 |
| U11 | 11h00 |
| U10 | 10h00 |
| U9 | 09h00 |
| U6 | 11h00 |

Toutes les rencontres de critères (de U10 à U13) seront couvertes **par la Feuille de Match Informatisée** quant aux plateaux, la commission prépare un compte-rendu et sera disponible prochainement sur notre site internet : <https://district75foot.fff.fr/> dans la rubrique FOOT ANIMATION.

Tout club ne respectant pas cette procédure encourra une amende (voir l'annexe financière).

La commission informe qu'une réunion avec les responsables des Ecoles de Football sera organisée en début de saison au District. La date n'a pas encore été arrêtée. Le CTD DAP va revenir très prochainement vers vous pour la convocation.

CLUB RECHERCHE

Le club de l'**Olympique Paris 15^{ème} (500643)** recherche des éducateurs pour encadrer les équipes de football d'animation. Veuillez contacter le club par courriel, si intéressé(e) : 500643@lpiff.fr

ENGAGEMENTS

La commission fait le point des engagements reçus pour les équipes du foot d'animation, mais il reste encore 15 clubs qui ne se sont pas inscrits :

- A. S. PARIS 18È (551851)
- ACADEMIE FOOTBALL PARIS 18 (581402)
- ANTILLAIS PARIS 19EME F.C. (540374)
- BON CONSEIL A.S (523255)
- CENTRE FORMATION F. PARIS (536996)
- COURONNES O.F.C (548744)
- ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR (537678)
- ESC DU XVÈME (526713)
- ETOILE SPORTIVE ET CULTURELLE PARIS 20 (582026)
- J. A. DE MONTROUGE (581791)
- LES ENFANTS DE PASSY (545692)
- PARIS ALESIA F.C. (500699)
- PETITS ANGES PARIS ENT. SPORTIVE (546466)
- R.C. PARIS 10 (552646)
- TERNES PARIS OUEST C.S (54885)

CRITERIUMS U13 / U12 / U11 / U10

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER présente à la commission ses propositions concernant ces catégories :

- Faire 2 phases (1ere phase : par critère géographique – 2^{ème} phase : par niveau) .
- Mettre en place une poule « label » pour les catégories U12/U13.
- Mettre en place des défis techniques lors des rencontres : jongle, tir au but filmé.
- Réaliser des activités dans le cadre du Programme Educatif Fédéral.

Le président de la commission M. MIGUEL évoque la mise en place d'un challenge futsal pour les U10/U11/U12/U13 en collaboration avec la commission Futsal qui a déjà recensé les clubs intéressés.

PLATEAUX U6/U7 et U8/U9

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER présente à la commission ses propositions concernant ces catégories :

- Regrouper des catégories U6 et U7 et des catégories U8 et U9.
- Organiser des défis techniques dans le cadre du Programme Educatif Fédéral sur un thème différent à chaque plateau.
- Mettre en place un carnet d'information par plateau.

La commission a ensuite débattu sur les modalités de l'organisation d'un plateau : le nombre de clubs et le nombre d'équipes.



Commission Football Féminin

PROCES-VERBAL

Réunion du 07/09/2021

Président : M. Beroy Olivier

Présents : Mmes Mayer Natalie, Pieters Mélanie, Creignou Jeanne, Ropartz Marie-France, Hillevoan Valérie, MM. Mbongo James, Karamoko Abou, Civit Arnaud

Absents excusés : Mme Ngo Julie, M. Ada Nkomo Joey,

Assiste: M. Fournier Anthony

INFORMATIONS

1) Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :

- Le nom du club,
- L'objet de votre demande et les références des rencontres,
(Catégorie U6 à U13 - groupe - poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2) Modes d'envoi du courrier ou mail au District :

E-mail : secretariat@district75foot.fff.fr, ou à la technique@district75foot.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District.

Courrier postal : DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL
6, avenue Joseph Bédier – 75013 Paris

Tél : Secrétariat : 01.88.61.98.40 - Technique : Anthony : 01.88.61.98.47

Les critères et les plateaux commenceront le Samedi 09 Octobre 2021.

Le planning prévisionnel sera publié la semaine prochaine après avoir été adopté au Comité Directeur.

Toutes les rencontres de critères (de U11 à Critérium Senior à 7) seront couvertes **par la Feuille de Match Informatisée**.

Tout club ne respectant pas cette procédure encourra une amende (voir l'annexe financière).

La commission informe qu'une réunion avec les responsables du Football Féminin sera organisée en début de saison au District. La date n'a pas encore été arrêtée. Le CTD DAP va revenir très prochainement vers vous pour la convocation.

CLUB RECHERCHE

Le club de l'**OFC Couronnes (548744)** recherche des éducatrices pour encadrer les équipes de football féminin. Veuillez contacter le club par courriel, si intéressé(e) : 548744@lpiff.fr

ENGAGEMENTS

La commission fait le point des engagements reçus pour les équipes du foot féminin, il reste 5 clubs qui n'ont pas répondu :

UJA MACCABI (563601)

AF PARIS 18 (581402)

PETITS ANGES (546466)

ANTILLAIS PARIS 19 (540374)

TERNES PARIS OUEST (548855)

La commission évoque le fait qu'il y a très peu d'équipe engagée en U15F U18F Crit senior à 7

Mélanie Pieters propose d'attendre les équipes de ligue pour voir si elles honorent leurs engagements et sinon d'aller demander aux autres districts pour créer un critérium à 7 seniors interdistrict.

Anthony Fournier demande si les U18F peuvent intégrer ce critérium à 7. Réponse positive, Jeanne Creignou évoque les règlements.

Les U15F du Paris Alesia ne peuvent jouer que le dimanche. Pas d'opposition de la commission mais à évoquer au comité directeur.

Valéri Hillevoan, Mélanie Pieters et Natalie Mayer disent que s'il y a des créneaux il faudrait jouer. A voir après avec l'encadrement

CRITERIUMS

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER présente à la commission ses propositions concernant ces catégories :

-Faire 2 phases (1ere phase : par critère géographique)

Marie France Ropartz propose une deuxième phase par niveau.

-Mettre en place des défis techniques lors des rencontres

Natalie Mayer propose de le faire cette action sur une seule journée, encadrée par le district, plus facile par rapport au créneau et à la place sur les terrains et à l'encadrement.

-Réaliser des activités dans le cadre du Programme Educatif Fédéral.

Même proposition que précédemment, Abou Karamoko propose de créer des cycles et faire sur une journée spécifique et de trouver des récompenses.

PLATEAUX LES PARISIENNES Ô FOOT

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER présente à la commission la proposition d'organiser cet événement le 26 Septembre 2021.

La réaction générale est que c'est un peu tôt mais réalisable.

Olivier Beroy, Abou Karamoko qui ont déjà participer à cette action propose une alternative au Stade Pershing jugé trop compliqué.

L'UJA MACCABI proposerait un créneau le dimanche matin sur leurs terrains synthétique. Point à évoquer au comité directeur du 9 Septembre 2021.

Valerie Hillevouan lance le débat sur la tranche d'âge. Plus adapté aux U6 U9 et les non licenciés car les autres auront des critères.

Abou Karamoko dit que cela peut rentrer dans le règlement pour le LABEL Crédit agricole féminin qui stipule que les clubs doivent participer à un certain nombre de plateau durant la saison.

Si la date du 26 est confirmé alors une réunion sera organisée pour préparer cet évènement. Soit le 21 Septembre 2021, soit le 26 Septembre 2021.

FORMATIONS EDUCATRICES

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER présente à la commission les potentielles dates pour les formations CFF1 et 2.

Natalie Mayer évoque le fait d'organiser des modules 100% féminin, car certaine éducatrice serait plus volontaire sur les formations. Ainsi que des formations en semaine pour les professeurs d'EPS.

Abou Karamoko propose de faire des formations dans les clubs.

Anthony Fournier le CTD DAP prend note et informera son comité et celui de la ligue (IR2F).



Commission C.D.P.M.E

PROCES-VERBAL

Réunion du 13/09/2021

Président : M. Ezzeddine MASMOUDI

Présents : MM. Gaston GUENE – Arnaud CIVIT

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Ouverture de la séance à 19h05

INFORMATIONS

- Réunion du 20 septembre 2021

Le Président de la commission informe les membres présents que la prochaine réunion de la commission CDPME au lieu le lundi 20 septembre 2021 à 19h00 au siège du District 75, lors de cette séance ils seront invités, tous les Présidents de clubs D1 seniors, leurs éducateurs et référents sécurité.

A l'ordre du jour de celle-ci :

- Accueil des clubs de D1 ;
- Mot du Président ;
- Rôle de la commission CDPME par son Président ;
- Intervention de la CDA ;
- Questions diverses

- Action sur les 1^{ères} rencontres de la saison 21/22 seniors D1

Le Président de la commission propose que 6 membres du comité directeur assistent au 1^{er} match de la saison de seniors D1.

chaque membre sera accompagné par un membre de la commission CDPME.

Le Président de la commission propose que le Président du District 75 soit présent lors d'une rencontre de cette division sous le thème « Football et fair-Play » et donner le coup d'envoi de celle-ci, (avec photo à mettre sur le site du District 75).

Pour faciliter la tâche de la commission CDPME, le Président entrera en contact avec la DPP et les commissariats d'arrondissement pour présenter le projet et le rôle de cette commission et prendre leurs coordonnées.

Séance levée à 20h15.



Commission de développement

PROCES-VERBAL

Réunion du 14/09/2021

Président: M.Francis MARTIN

Présents : MM. Philippe SURMON, André Paul TROUDART, Marc VINCENTI, Nuno Filipe MIGUEL, Jacques MENDY, Bertrand FOURNERAUT, Romeo POGNON, Arthur FLEURY.

Assiste : M. Euloge AHODIKPE

Absents excusés : Mme. Mélanie PIETERS, MM. Frédéric THARAUD, James MBONGO

POINTS ABORDES

-Projet d'une plaquette de présentation du district 75

Afin de pouvoir faire connaître le district auprès de nos nombreux publics, il est nécessaire d'avoir un support de présentation de notre activité, de nos intentions voire de nos ambitions.

Par ailleurs, nous devons être attentifs à l'image projetée vis-à-vis de tous nos partenaires, prospects, et des institutionnels... Nous devons mettre en avant notre professionnalisme, et il faudra bien déterminer nos besoins et nos priorités.

En conséquence lors de la prochaine réunion, nous travaillerons sur l'écriture d'un brief, ne manquez pas de venir avec vos meilleures idées !

-Point sur le projet Pershing – Stade Polygone

Le projet est toujours à l'étude, la porte n'est pas fermée. Par ailleurs, nous pourrions peut-être avoir une ouverture sur le site du Polygone de Vincennes.

-Inauguration du district 75

Invitations à prévoir : *Mairie de paris, FFF/LFA, LPIF, Institutionnels, Présidents des clubs parisiens etc...*

- Deux possibilités pour l'organisation de cet évènement (en Novembre)
- Au district 75 (visite des locaux et cocktail dans le restaurant voisin du district)
- A la mairie de Paris

- Développement interne, habillage des locaux et de la façade du district 75

- Trouver des idées pour embellir nos locaux pour plus d'attractivité.
- Murs extérieurs peinture trompe l'œil
- Maillots de clubs parisiens à encadrer
- Nommer les salles de réunion du district du nom d'anciens dirigeants du CDPF

POINTS DIVERS

- Prévoir un planning sur les 10 mois de compétition.
- Il est demandé que le comité directeur soit représenté sur les 6 rencontres de seniors D1 lors de la 1^{er} journée de championnat du 26 septembre 2021.
- Prévoir une newsletter qui serait envoyée à tous les clubs, fréquence et ligne éditoriale à définir.
- Projet de se rapprocher des restos du cœur.
- Organiser un évènement pour les finales des coupes du district 75, les 17, 18 et 19 juin 2022
- Rentrer en contact avec la FEF et avec Humanis sur le thème santé et sport
- Création de sections sportives collèges et lycées pour l'arbitrage
- Contacter Paris Habitat (bailleur) pour un éventuel partenariat et pour l'annulation de la TVA sur les loyers (23 000€).

Prochaine réunion le mercredi 29 septembre 2021 à 18h30 au district



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 21/09/2021

Président : M. Jean François CHERUBIN

Présents : MM. DAKOURY DIDIER – Arthur FLEURY – Anthony PINTO

Assistent : MM. Marc VINCENTI – Hamid BELMAHI

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos mails, nous vous remercions de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match et utiliser l'adresse officielle du club.

SENIORS

CHAMPIONNAT SENIORS

23407239 - AS Paris / Nicolaïte Chaillot Seniors D1 du 26/09/21

Courriel de l'AS Paris du 20/09/21, indisponibilité des installations, la commission prend note du courriel de CMCAS propriétaire des installations confirmant la fermeture celles-ci du 14 au 26 septembre inclus, la commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

23409591 – UA Chantier / ESC Paris 20 Seniors 2 - D3 - A du 26/09/21

Courriel de ESC Paris 20 du 21/09/21, demandant le report de la rencontre pour motif le décès du père de l'éducateur responsable de la catégorie. La commission ne peut donner son accord pour motif non valable et décide de maintenir la rencontre à sa date initiale.

Courriel de Junior Académie de Paris du 20/08/21 Seniors D3 - B

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 13h00 au parc de Choisy plaine sud T 21. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de AS Centre de Paris du 19/09/21 Seniors 2- D4 ;

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile le samedi à 19h00. Accord de la commission sous réserve de l'accord du club adverse à défaut l'application de l'article 40.1 du RSG du district 75.

Courriel de Entraide Franco Egèenne du 14/09/21 seniors D3 ;

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 11h00 au parc de Bobigny T3. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Entraide Franco Egèenne du 14/09/21 seniors 2- D4 ;

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 13h00 au parc de la Courneuve T1. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Championnet sport du 20/09/21 seniors - D2 ;

Demande de jouer ses matchs à domicile à 15h00 au stade Bertrand Dauvin. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de La Salesienne de Paris du 21/07/21 Seniors D1

Demande de dérogation pour ses installations de la porte d'Asnières (T6) pour la saison 21/22. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de AS Paris de Paris du 14/09/21 Seniors D1

Demande de dérogation pour ses installations Nelson Mandela (T6) pour la saison 21/22. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Ménilmontant FC 1871 du 08/09/21 Seniors D3

Demande de dérogation pour ses installations stade de la Motte (T7) pour la saison 21/22. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

CHAMPIONNAT CDM

CDM

Courriel de Enfants de Passy du 10/09/21 – CDM -D1

Demande l'engagement d'une équipe CDM en D1, et demande une dérogation pour que tous ses matchs à domicile se joueront à 11h30 à Puteaux. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

CHAMPIONNAT JEUNES

JEUNES

Courriel de RC Paris 10 du 09/08/21 U14 – D2

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile pour la saison 21/22 à 13h30 au stade Louis Lumière. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de RC Paris 10 du 09/08/21 U14 – D4

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U14.1 à domicile pour la saison 21/22 à 13h30 au stade Louis Lumière. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Paris 13 Atlético du 12/08/21 U14 – D2

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U14.3 à domicile pour la saison 21/22 à 12h30 au stade Boutroux. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Championnet Sport du 06/09/21 U14 – D2

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U14.1 à domicile pour la saison 21/22 à 15h00 Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Championnet Sport du 06/09/21 U14 – D3

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U14.2 à domicile pour la saison 21/22 à 13h00. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Championnet Sport du 06/09/21 U14 – D2

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile pour la saison 21/22 à 15h00 au stade Louis Lumière. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Viking de Paris 10/09/21 U14-D3

Demande l'engagement d'une équipe U14-D4. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de l'Entente Sportive Paris XIII 13/09/21 U16-D3

Demande l'engagement d'une équipe U16-D3. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de AS Paris Centre du 19/09/21 U14 – D3

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U14 à domicile pour la saison 21/22 à 15h00 au stade Paul Faber. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de RC Paris 10 du 09/08/21 U16 – D2

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U16.1 D2 à domicile pour la saison 21/22 à 15h30 au stade Déjerine. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de RC Paris 10 du 09/08/21 U16 – D3

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U16.2- D3 à domicile pour la saison 21/22 à 15h30 au stade Déjerine. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de CFFP du 02/09/21 U16 – D1

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U16.2- D1 à domicile pour la saison 21/22 le samedi à 13h00 au parc de Choisy plaine Sud T23. Accord de la commission sous réserve de l'accord du club adverse à défaut l'application de l'article 40.1 du RSG du district 75.

Courriel de CFFP du 02/09/21 U16 – D3

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U16.3- D3 à domicile pour la saison 21/22 le samedi à 15h00 au parc de Choisy plaine Nord T3. Accord de la commission sous réserve de l'accord du club adverse à défaut l'application de l'article 40.1 du RSG du district 75.

Courriel de OFC Couronnes du 21/08/21 U16 – D2 OFC Couronnes / UA Chantier D 2 du 26/09/21

Demande le changement d'horaire pour jouer la rencontre **OFC Couronne / UA Chantier** U16.2 à 11h30 - D2. Vu la démarche effectuée sur footclub le 17/09/21 par OFC Couronnes qui reste sans réponse, vu que l'UA Chantier possède 5 licences vérifier sur Foot 2000, par ces motifs la commission programme la rencontre citée ci-dessus à 11h30. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Nicolaïte Chaillot du 02/08/21 U18 – D1

Demande de dérogation pour jouer ses matchs U18- D1 à domicile pour la saison 21/22 le samedi à 19h15 au stade Wimille. Accord de la commission sous réserve de l'accord du club adverse à défaut l'application de l'article 40.1 du RSG du district 75.

ANCIENS**CHAMPIONNAT ANCIENS****Courriel de Cheminot A Paris Nord du 13/09/21 Seniors D2**

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile le dimanche à 10h00. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

Courriel de Paris Université Club du 20/09/21 D2

Demande l'engagement d'une équipe Anciens 2 + 35 ans en D2, tous ses matchs à domicile se joueront au stade Dalmasso. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

FEMININES**Courriel de La Salesienne de Paris du 21/07/21 Seniors D1**

Demande de dérogation pour jouer ses matchs à domicile à 19h00. Accord de la commission. Avis aux clubs concernés.

DIVERS TOUTE CATEGORIES**Courriel Minis And Maxis du 19/09/21**

Annulation des engagements, après parution des Calendriers :

- U16 D3

Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.
(cf annexe financière)

Courriel de l'Entente Sportive Paris XIII 13/09/21

Annulation des engagements, après parution des Calendriers :

- U14 D4

Une amende de 150 € est appliquée du fait de l'annulation de l'engagement après parution du calendrier.
(cf annexe financière)



Commission Technique

PROCES-VERBAL

Réunion du 16/09/2021

Président : M. AYRAL Gérard

Présents : Mme ROPARTZ Marie-France – MM. CLARET DE FLEURIEU Christophe, DELAUNEY LE GUERN Charles, DEMBELE Yssa, DUCTEIL Nicolas, KARAMOKO Abou, MANOLIS Marc Olivier, BLEHOUIN Jean, BROOHM Nikoe Lazare

Assistent : MM. FOURNIER Anthony (CTD DAP), GHOULI Salah (CDA)

Absent excusé : MM. AIT OUZZOU AKLI, BENIKEN KAMAL

FORMATIONS DES EDUCATEURS

-IR2F propose une formation pour les formateurs le 23 septembre 2021 sur le site de Morfondé.

6 membres de la commission technique y participeront, afin de pouvoir donner des formations.

-Le planning des premiers modules CFF1 et CFF2:

Les dates sont d'ores et déjà en ligne sur le site internet de la Ligue de Paris Ile-de-France de football dans la rubrique Formation puis IR2F. Elles seront également communiquées sur le site du district.

CFF1 module U9 : 25 et 26 octobre 2021

CFF1 module U11 : 28 et 29 octobre 2021

CFF2 module U13 : 2 et 3 novembre 2021

La commission technique désignera les éducateurs habilités pour ces formations.

DETECTIONS

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER présente à la commission les dates des interdistricts U15, U16 et U15F

-Interdistricts U16 le 3 novembre 2021:

MM. Anthony Fournier et Nicolas Ducteil encadreront la sélection.

Les détectations auront lieu les 25 et 26 octobre 2021, toute la commission technique sera disponible pour former cette sélection.

Le président Gerard Ayral précise qu'il faudra être organisé au niveau logistique (ballons, chasubles numérotées...)

Un entraînement et un match amical sont à prévoir les 28 et 29 octobre 2021.

-Interdistricts U15 le 11 novembre 2021:

Il se déroulera sur le site technique de Morfondé.

MM. Jean Blehouin et Yssa Dembélé encadreront la sélection.

Les détectations auront lieu les 25 et 26 octobre 2021, toute la commission technique sera disponible pour former cette sélection.

Un entraînement et un match sont prévues les 4 et 5 Novembre 2021.

-Interdistricts U15F aura lieu le 27 novembre 2021:

Mme Marie France Ropartz et M. Nikoe Broohm ainsi qu'une autre personne à définir encadreront la sélection féminine.

La détection est prévue le 4 novembre 2021

Mme Marie France Ropartz fait remarquer que nous avons beaucoup d'équipe en ligue et qu'il ne faut pas oublier les filles jouant en mixité.

ECHÉANCES PROCHES

Le CTD DAP, Anthony FOURNIER évoque quelques échéances :

- Journée UNSS le 22 septembre 2021, 4 membres de la commission animeront cette journée. Les parisiennes ô foot avec une demande de participations pour encadrer l'évènement

- M. Anthony FOURNIER évoque l'observation des pratiques demandé par la ligue de Paris. Abou Karamoko et Christophe Claret propose de faire participer les stagiaires en formation sur ces journées. Proposition adoptée.

ACTIONS/JOURNÉES TECHNIQUES

Des actions ponctuelles :

- Prix "TOKO EKAMBI" ou "MOUSSA DIABY" qui récompensera le plus beau but
- Prix "ALFONSE AREOLA" qui récompensera le plus bel arrêt
- Défi jonglerie

Propositions adoptées et à mettre en place rapidement.



DISTRICT DE PARIS DE FOOTBALL
COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

PROCÈS VERBAL N°2 DU 28 AOUT 2021
SAISON 2021-2022



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

SAISON 2021-2022

Réunion du 28 Août 2021

Président de séance : Nicolas DENNIELOU

Présents: Mlles CREIGNOU et HAZGER, MM. BERKEMAL, BOUDJEDIR, BOUGATTAYA, DELANGRE, DOUAY, EVERS, GHOULI, MORLET et TABTI.

Assistent : M.BEN AYED (Représentant des arbitres au CD) par visioconférence.

Excusés: MM. BOURDIL, DELAVEAU (Représentant CRA), RÉVEILLE, SIBA et SURMON (Président du CD).

Ordre du jour:

1. Ouverture de séance par le Président.
2. Informations générales.
3. Approbation du procès-verbal du 18 juin 2021.
4. Documents officiels pour les arbitres.
5. Présentation du règlement intérieur de la CDA 2021/2022.
6. Calendrier d'activités 2021/2022.
7. Groupe des observateurs 2021/2022.
8. Point sur l'activité des pôles CDA.
9. Organisation du séminaire de rentrée et de la réunion de début de saison.
10. Questions diverses.

Après un appel des présents et absents, la séance est ouverte à 14h30 par le Président de séance.

Déroulé de la réunion

➤ Ouverture de séance par le Président.

M. DENNIELOU souhaite la bienvenue à tous les membres de la CDA pour cette première réunion plénière de la saison 2021-2022 et les remercie pour le travail accompli au cours de l'été.

➤ Informations générales.

- Départ de M. GONZALEZ Adrien de son poste de vice-président de la CDA pour raisons personnelles.
- Nomination de M. DE LANGRE Stéphane en tant que nouveau vice-président de la CDA, en remplacement de M. GONZALEZ Adrien.
- Nomination de M. BOUGATTAYA Montassar en tant que conseiller en stratégie du Président de la CDA.
- Candidature de M. MATOUTOU Jean Baptiste en tant qu'observateur du District Parisien. La CDA valide à l'unanimité la candidature de M. MATOUTOU et la transmet pour approbation au comité directeur du District.
- À ce jour, une soixantaine de dossiers médicaux d'arbitres ont été validés. La quasi-totalité des transferts de dossiers en provenance des districts limitrophes ont été réalisés.
- Un problème technique a affecté la boîte mail de la CDA pendant quelques jours au cours du mois d'août, empêchant temporairement l'envoi de courriels. Ce problème a été rapidement résolu par les services techniques du district.
- Le pass sanitaire entrera en vigueur sur toutes les compétitions (FFF, ligues et districts) cette saison. Le Comex de la FFF a produit un procès-verbal détaillé sur ses conditions d'application. M. BOUGATTAYA propose de mettre à disposition des arbitres parisiens un résumé des décisions récapitulées dans ce procès-verbal.
- Un message a été adressé aux arbitres parisiens à propos des tenues officielles et de la préparation athlétique pour la saison à venir.
- Plusieurs articles ont d'ores et déjà été publiés sur le site du district via le pôle communication.

➤ **Approbation du procès-verbal du 18 juin 2021.**

Le procès-verbal de la réunion plénière du 18 juin 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

➤ **Documents officiels pour les arbitres.**

Présentation des documents officiels par le pôle communication de la CDA : rapport d'arbitrage, fiche d'indemnités, formulaire en ligne de non-indemnisation, formulaire de contact anonyme, rapport d'observation, QCM théorique.

Ces documents sont validés par la commission.

➤ **Présentation du règlement intérieur CDA 2021/2022.**

La note CDA est adoptée à l'unanimité des membres présents. Elle remplace l'annexe 5 du règlement intérieur de la CDA.

La mise en place d'un bonus de trois points pour la participation aux stages de perfectionnement est votée à l'unanimité des membres présents.

Le règlement intérieur de la CDA est adopté à l'unanimité des membres présents. Il sera soumis à l'approbation du prochain Comité de Direction.

➤ **Calendrier d'activités 2021/2022.**

Le calendrier d'activité 2021-2022 est validé à l'unanimité des membres présents.

➤ **Groupe des observateurs 2021/2022.**

Le groupe des observateurs 2021-2022 est validé à l'unanimité des membres présents. Un tableau de répartition des catégories d'arbitres observées par chaque observateur a été établi par le pôle observations.

➤ **Point sur l'activité des pôles CDA..**

→ Pôle Clubs (MM. BERKEMAL et EVERS) : sept propositions sont exposées à la CDA afin d'améliorer tout à la fois le recrutement et l'accueil des arbitres au sein des clubs, ainsi que la sécurité des officiels les jours de match. La commission tâchera d'en appliquer un maximum. Une proposition de calendrier d'actions sera faite prochainement en ce sens.

→ Pôle Formation (MM. GHOULI et TABTI) : M. GHOULI expose le calendrier de formations de la CDA (FIA, stages de perfectionnement et stage supérieur).

- Pôle FAR (MM. DOUAY et REVEILLE) : Discussions au sujet des critères de sélection pour intégrer la FAR. Une note minimum de 30 sur 40 sera exigée lors du test théorique. Une note minimum de 15,00 sera exigée lors de la première observation.
- M. DOUAY présente le calendrier des actions du pôle FAR.
- Pôle Féminines (Mlles CREIGNOU et HAZGUER) : À l'heure actuelle, le District compte cinq arbitres féminines. Une communication spécifique au sujet de l'arbitrage féminin est programmée pour la FIA. Une autre communication est programmée à l'attention des référents arbitres des clubs. Un tournoi féminin permettant aux joueuses de s'essayer à l'arbitrage sera prochainement organisé.
- Pôle JAD (Mlle HAZGUER et M. BOURDIL) : Mlle HAZGUER présente les moyens qui seront mis en place pour la progression des JAD (cours théoriques, entraînements collectifs, stage).

- **Organisation du séminaire de rentrée et de la réunion de début de saison.**

- Le séminaire CDA/observateurs de début de saison aura lieu au siège du District Parisien (6 avenue Joseph Bédier, Paris 13e) samedi 4 septembre 2021 à partir de 9h00.
- La réunion de début de saison des arbitres parisiens aura lieu à la salle de spectacle de la Camillienne (12 rue des Meuniers, Paris 12e) samedi 11 septembre 2021 de 9h30 à 12h30. Conformément aux lois en vigueur, la présentation d'un pass sanitaire sera demandée aux participants lors de l'émargement qui se tiendra de 8h45 à 9h15.

- **Questions diverses.**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 18h54.

Prochaine réunion plénière organisée le vendredi 17 décembre 2021 à 19h00.

Nicolas DENNIELOU
Le Président

Pierre-Edouard MORLET
Le Secrétaire Général

Annexes



Annexes

PLU

HORAIRES OFFICIELS DES RENCONTRES



RENCONTRES DU DIMANCHE

| | |
|--------------------|-------|
| SENIORS DAM | 15H00 |
| U18 | 13H00 |
| U16 | 13H00 |
| CDM | 09H00 |
| ANCIENS et + 45Ans | 09H00 |
| U11 et U13 FEM. | 11h00 |

RENCONTRES DU SAMEDI

| | |
|-------------------|-------|
| SENIORS FEMININES | 17H30 |
| U14 | 16H00 |
| U13 | 15H00 |
| U12 | 14H00 |
| U11 | 11H00 |
| U10 | 10H00 |
| U9 | 9H00 |
| U6 | 11H00 |
| U11 et U13 FEM. | 11h00 |

CALENDRIER PREVISIONNEL SAISON 2020/2021

| dates | FORMATION | U6/U7 | U8/U9 | U10 | U11 | U12 | U13 | U11 F | U13F | U15F |
|----------------|--------------|---|-------------------|-------------------------------------|-------------------|--------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------------------------|--------------------|
| Jeudi 2/09 | | RENTREE SCOLAIRE | | | | | | | | |
| Samedi 4/09 | | | | | | | | | | |
| Jeudi 9/09 | | FORMULAIRE D'ENGAGEMENT U6/U7 U8/U9 CRIT U10 CRIT U11 CRIT U12 CRIT U13 CRIT U11F CRIT U13F CRIT U15F CRIT U18F CRIT SENIOR FEM A 7 | | | | | | | | |
| Samedi 11/09 | | | | | | | | | | |
| Samedi 18/09 | | | | | | | | | | |
| Lundi 20/09 | | REUNION RESPONSABLE ECOLE DE FOOT | | | | | | | | |
| Dimanche 26/09 | | | | | | | | | parisienne 6 foot | |
| Lundi 27/09 | | REUNION RESPONSABLE FOOT FEMININ | | | | | | | | |
| Samedi 2/10 | | | | | | | | | | |
| Lundi 4/10 | | REUNION RESPONSABLE FUTSAL | | | | | | | | |
| | | PHASE 1 | | | | | | | | |
| Samedi 9/10 | | Plateau 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 |
| Samedi 16/10 | | Plateau 1 | Journée 2 | Journée 2 | Journée 2 | Journée 2 | Journée 2 | Journée 2 | Journée 2 | Journée 2 |
| Samedi 23/10 | | | | | | | | | | |
| | Modules CFF1 | | | | | TOUSSAINT | Détection U13 INF | | | |
| Samedi 30/10 | Modules CFF2 | VACANCES SCOLAIRE DU 22/10 AU 7/10 | | | | | | | | |
| Mercredi 3/11 | | interdistrict U16 | | | | | | | | |
| Samedi 6/11 | | interdistrict U15 | | | | | | | | |
| Samedi 13/11 | | Plateau 2 | Journée 3 | Journée 3 | Journée 3 | Journée 3 | Journée 3 | Journée 3 | Journée 3 | Journée 3 |
| Samedi 20/11 | | Plateau 2 | Journée 4 | Journée 4 | Journée 4 | Journée 4 | Journée 4 | Journée 4 | Journée 4 | Journée 4 |
| Samedi 27/11 | | | challenge/coupe | FESTIFOOT U13 1ER TOUR | | | | | | interdistrict U15F |
| Samedi 4/12 | | Plateau 3 | Journée 5 | Journée 5 | Journée 5 | Journée 5 | Journée 5 | Journée 5 | Journée 5 | Journée 5 |
| Samedi 11/12 | | Plateau 3 | Journée 6 | Journée 6 | Journée 6 | Journée 6 | Journée 6 | Journée 6 | Journée 6 | Journée 6 |
| Samedi 18/12 | | | | | | | | | | |
| Samedi 25/12 | | NOËL | | | | | | | | |
| Samedi 1/01 | | VACANCES SCOLAIRE D'liste U13 INF | | | | | | | | |
| Samedi 8/01 | | Plateau 4 | | | | | | | | |
| Samedi 15/01 | | | challenge/coupe | FESTIFOOT U13 2E TOUR | | | | | FESTIFOOT U13 2E TOUR | |
| Samedi 22/01 | | Festifoot | Festifoot | journée 7 | journée 7 | journée 7 | journée 7 | journée 7 | journée 7 | journée 7 |
| Jeudi 27/01 | | FORMULAIRE AJUSTEMENT ENGAGEMENT/BRASSAGE PHASE 2 | | | | | | | | |
| Samedi 29/01 | | PHASE 2/ BRASSAGE | | | | | | | | |
| Samedi 5/02 | | Plateau 5 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 |
| Samedi 12/02 | | | challenge/coupe | FESTIFOOT U13 3E TOUR | | | | | FESTIFOOT U13 3E TOUR | |
| Samedi 19/02 | | Plateau 4 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 |
| Samedi 26/02 | | HIVER | | | | | | | | |
| Samedi 5/03 | | VACANCES SCOLAIRE DU 18/02 AU 7/03 | | | | | | | | |
| Samedi 12/03 | | Plateau 6 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 |
| Samedi 19/03 | | Plateau 5 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 |
| Samedi 26/03 | | Plateau 7 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 |
| Samedi 2/04 | | Plateau 6 | challenge/coupe | FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE | | | | | FESTIFOOT U13 FINALE DEPARTEMENTALE | |
| Samedi 9/04 | | Plateau 8 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 |
| Samedi 16/04 | | WEEK END DE PÂQUES | | | | | | | | |
| Lundi 18/04 | | | | | | | | | | |
| Samedi 23/04 | | | | | | | | | | |
| mercredi 27/04 | | | | | | | | | interdistrict U14F | |
| Samedi 30/04 | | | | | | PRINTEMPS | Interdistrict U14 | | | |
| Samedi 7/05 | | VACANCES SCOLAIRE DU 22/04 AU 9/05 | | | | | | | | |
| Samedi 14/05 | | | | | | FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE | | | FESTIFOOT U13 FINALE REGIONALE | |
| Samedi 21/05 | | Festifoot à 5 | Festifoot à 8 | Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 |
| Jeudi 26/05 | | ASCENSION | | | | | | | | |
| Samedi 28/05 | | | | | | | | | | |
| Samedi 04/06 | | | | | | | | | | |
| Lundi 6/06 | | PENTECÔTE | | | | | | | | |
| Samedi 11/06 | | | | | finale u11 reg | INTERCLUB | | finale U11 reg | | |
| Samedi 18/06 | | JOURNEE NATIONAL DEBUTANT (confirmation FFF) | | | | | | | | |
| Samedi 25/06 | | | | | | CEREMONIE CLOTURE DE SAISON | | | fillofoot reg | |

| U18F | senior à 7 | FUTSAL U6 U8 | FUTSAL U10 | FUTSAL U12 | FUTSAL U14 | FUTSAL U16 | FUTSAL U18 | FUTSAL SENIOR FEM |
|-------------------|-------------------|--------------|-------------------|-------------------|-------------------|------------|-------------------|-------------------|
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| Journée 1 | Journée 1 | | | | | | | |
| Journée 2 | Journée 2 | | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 | Journée 1 |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| Journée 3 | Journée 3 | | journée 2 | journée 2 | journée 2 | journée 2 | journée 2 | journée 2 |
| Journée 4 | Journée 4 | | journée 3 | journée 3 | journée 3 | journée 3 | journée 3 | journée 3 |
| | | | | | | | | |
| Journée 5 | Journée 5 | | journée 4 | journée 4 | interdistrict U15 | journée 4 | journée 4 | journée 4 |
| Journée 6 | Journée 6 | | | | journée 4 | journée 5 | interdistrict U18 | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | Journée 6 | Journée 6 | |
| | | | | | | | | challenge/coupe |
| journée 7 | journée 7 | | journée 5 | journée 5 | journée 5 | journée 7 | journée 7 | journée 5 |
| | | | | | | | | |
| Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | Journée 1 phase 2 | journée 8 | journée 8 | Journée 1 phase 2 |
| Journée 2 phase 2 | Journée 2 phase 2 | | | | | Journée 9 | Journée 9 | |
| | | | | | | | | |
| Journée 3 phase 2 | Journée 3 phase 2 | | journée 2 phase 2 | journée 2 phase 2 | journée 2 phase 2 | journée 10 | journée 10 | journée 2 phase 2 |
| Journée 4 phase 2 | Journée 4 phase 2 | | journée 3 phase 2 | journée 3 phase 2 | journée 3 phase 2 | journée 11 | journée 11 | journée 3 phase 2 |
| journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | | | | | journée 12 | journée 12 | |
| Journée 6 phase 2 | Journée 6 phase 2 | | journée 4 phase 2 | journée 4 phase 2 | journée 4 phase 2 | journée 13 | journée 13 | journée 4 phase 2 |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| Journée 7 phase 2 | Journée 7 phase 2 | | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 5 phase 2 | journée 14 | journée 14 | journée 5 phase 2 |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |